

# ESPOIR

Hebdomadaire de la C.N.T.

Directeur-Gérant : Antoine TURMO  
Secrétaire de Rédaction : Federica MONTSÉNY

**ABONNEMENTS :**  
sans les pages en espagnol:  
Semestre : 40 F — Annuel : 80 F

**Paiements :**  
à l'ordre de F. SUBIRATS  
CCP 2388 11U - Toulouse  
**Adressés à :**  
CNT - Bourse du Travail  
3, rue Merly, 31000 Toulouse

avec les pages en espagnol :  
France, annuel. . . . . 160 F  
Etranger, annuel. . . . . 200 F  
Avion, ann., Amérique. . . 250 F  
Avion, ann., Australie. . . 270 F

**Paiements :**  
à l'ordre de F. SUBIRATS  
CCP 2388 11 U Toulouse  
**Adressés à :** Francisco Subirats  
4, rue de Belfort, 31000 Toulouse  
Tél. : (61) 62.64.90



Confédération Nationale du Travail - Association Internationale des Travailleurs.

N° 977 DU 20 DÉCEMBRE 1981

Prix : 1,75 F  
avec pages en espagnol : 3,50 F

## PETITE SEMAINE NOCTURNE

### CACAPHONIE SYNDICALE

**Coco-phonie :**

La lutte de classe a ceci de commun avec la lutte politique : elle est dominée et conditionnée par l'état et l'évolution des rapports de force. Actuellement, dans le mouvement syndical, ces deux luttes sont confondues dans le cadre du combat que mènent C.G.T. et C.F.D.T. pour s'assurer la prééminence dans le domaine social. Pour caractériser le flou de ce début de septennat, la postérité pourra retenir le conflit sourd et latent qui oppose les deux centrales susnommées dans la branche des transports. C'est une véritable fable à trois données :

- 1) La C.F.D.T. qui a signé l'accord national sur les 39 heures réclame les 35 heures dans cette branche ;
- 2) La C.G.T. qui n'a pas signé l'accord national parce qu'elle réclame les 35 heures, s'écrase ;
- 3) Le ministre des Transports est communiste.

A part ça, tous les syndicats vous déclareront la main sur le cœur que leurs actions ne sont en rien influencées par des considérations politiques. Pourtant, ils engagent leurs confédérations sur la voie de la diplomatie industrielle contractuelle ou sur celle de la surenchère politique suivant l'interlocuteur auquel ils font face.

Le prolétariat n'est alors qu'un outil affecté à ce fameux modelage des rapports de force.

**Caca-phonie :**

Vivement janvier 82 et la publication tant attendue du rapport fracassant de F.O. sur le noyautage de l'appareil d'État par les communistes du P.C. et de la C.G.T. Enfin du neuf et de l'inattendu, un « scoop », une exclusivité mondiale qui révélera à la face d'un monde ébahi que les ministres léninistes se sont entourés

de collaborateurs P.C.G.T. qui font des niches et même des misères à leurs interlocuteurs virginaux de Force Ouvrière.

Pourtant, avant de remuer les matières fécales des autres, Bergeron pourrait nettoyer son devant de porte. Le vote du 10 mai aura eu au moins une conséquence très positive : les langues se délient. Ce que nous ne cessons d'imprimer dans nos colonnes devient évident pour le plus grand nombre et il semble certain qu'on pourrait pondre un rapport des plus gratinés sur la présence importante d'une droite presque extrême dans F.O. Après ceux du groupe Peugeot-Citroën-Talbot, des ouvriers de la S.N.I.A.S. mangent le morceau : le fameux syndicat apolitique n'est souvent qu'une officine patronale d'un jaune criard qui utilise allègrement brimades, menaces, chantages, voire violences pour le plus grand bénéfice du capitalisme sauvage et musclé.

Face à ces faits irréfutables, Bergeron ne sait que perdre son sang-froid et nie ce qui est flagrant ; il courrait donc de telles pratiques... ou alors, s'il ne s'est rendu compte de rien depuis 1963, on doit conclure que l'on peut exercer les fonctions de secrétaire général d'une grande confédération durant près de 19 ans tout en n'étant qu'un arriéré, un simple d'esprit...

CASTEL

P.S. Les gauchistes et autres anarchistes qui hantent les couloirs de F.O. sont priés de se remuer et de se montrer un peu, afin que lorsqu'il sera mis en cause, Bergeron puisse pour la nième fois appeler leur présence, les citer en exemple et montrer par là même que « F.O. est un syndicat libre, démocratique... etc. » Merci pour lui.

## Du côté des lycéens tarnais : DU MALAISE A L'INTERNAT A LA GRÈVE AU LYCÉE D'ALBI

Une grève spontanée des élèves du lycée d'Albi a eu lieu le mardi 1<sup>er</sup> décembre, par solidarité avec une élève de seconde menacée d'expulsion. Nous avons rencontré des élèves grévistes, et des représentants de la F.C.P.E. (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves).

L'incident était mineur : une élève de seconde avait insulté verbalement une surveillante, au cours de l'étude du lundi soir. La solidarité a été

**Les élèves.** — Oui, plutôt. D'abord, notre camarade menacée a bien été expulsée pour trois jours du lycée et définitivement de l'internat, mais elle est maintenue au lycée. Ensuite, la sanction prise lundi soir par une surveillante générale (interdiction de sortie mercredi après-midi pour tous les internes de seconde) a bien été levée. Puis, dans la journée de mardi, nous en avons profité pour poser à l'administration le problème

ment préoccupés de la question ; nous avons voulu nous rendre compte sur place, nous avons visité les locaux. A la suite de quoi nous avons souhaité organiser une réunion avec les surveillants ; les semaines ont passé, l'administration nous opposait toujours des difficultés. Cette réunion a enfin eu lieu, mais convoquée par l'administration, et elle a donné comme résultat que les parents d'internes ont demandé aux surveillants de « serrer la vis ! » Curieuse coïncidence : l'incident a éclaté peu de jours après...

— Quelles mesures proposez-vous pour résoudre les problèmes de l'internat ?

**F.C.P.E.** — Tout d'abord, réduire le nombre d'élèves par étude : avec 75 élèves dans une même étude pour un seul surveillant, il est évident qu'on ne peut éviter le chahut. Ensuite adapter le nombre des surveillants et mieux définir leur mission auprès des élèves.

— Estimez-vous que les résultats de la journée du 1<sup>er</sup> décembre sont positifs ?

**F.C.P.E.** — Oui et non. Nous avons longtemps demandé que soit convoqué un conseil d'établissement extraordinaire, spécialement consacré à la question de l'internat. Finalement, c'est au conseil d'établissement ordinaire (qui avait lieu justement le soir de la grève) que la question a été évoquée. La direction a enfin reconnu qu'il existait un « malaise » à l'internat. D'autre part, nous avons une crainte : c'est que l'on fasse faire la police, dans le lycée, par les élèves délégués de classe...

(Témoignages recueillis par Katia Reiff)



immédiate : tout le second cycle a décidé mardi matin une grève d'une heure. Un premier refus, puis un second, devaient être opposés par la direction à une délégation des élèves demandant à être reçus. Devant cette attitude de l'administration, les élèves réunis en assemblée générale, ont alors décidé de prolonger la grève ; certains ont envisagé d'étendre le mouvement en se rendant à Rascol (un autre lycée de la ville). Vers 11 heures, un groupe important d'élèves s'est rendu, en cortège, à l'Inspection Académique ; ce n'est qu'à 16 heures qu'ils purent obtenir un rendez-vous avec un représentant de l'Inspection Académique.

— Quelle a été l'attitude de la direction devant votre mouvement ?

**Les élèves.** — La directrice a affirmé n'avoir pas opposé de refus de principe à nous recevoir dans la matinée ; elle était, dit-elle, occupée à ce moment-là avec un inspecteur général. D'ailleurs, si elle n'a pas reçu nos délégations, elle est intervenue devant notre assemblée générale, et a alors déclaré qu'aucune décision d'expulsion n'avait été prise.

— Estimez-vous que les résultats que vous avez obtenus sont positifs ?

général de l'internat et celui du foyer socio-éducatif, qu'on nous promet depuis longtemps. Et depuis mardi, il règne une atmosphère un peu différente au lycée : nous avons de nombreuses réunions des délégués des élèves avec l'administration.

— Comment la F.C.P.E. est-elle intervenue dans ce conflit ?

**F.C.P.E.** — Prévenus dans le courant de la matinée par nos enfants de ce qui se passait au lycée, nous avons immédiatement demandé une audience à la direction. En fait, nous étions divisés au sujet de la grève : certains parmi les parents étaient très favorables, d'autres estimaient qu'il n'y avait pas assez d'éléments pour intervenir. Nous avons été reçus vers midi ; la direction du lycée nous a reproché d'avoir pris fait et cause pour les élèves.

— Aviez-vous déjà eu connaissance de problèmes à l'internat du lycée ?

**F.C.P.E.** — Oui, il y a d'énormes problèmes à l'internat du lycée : les élèves ne peuvent dormir la nuit en raison du chahut, ils ne peuvent pas plus travailler dans les études à cause du bruit. Plusieurs parents ont d'ailleurs retiré leurs enfants. Début octobre, nous nous sommes vive-

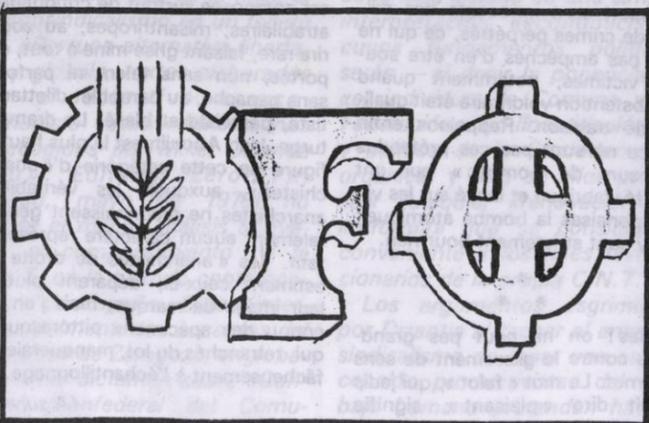
DANS LE GERS :

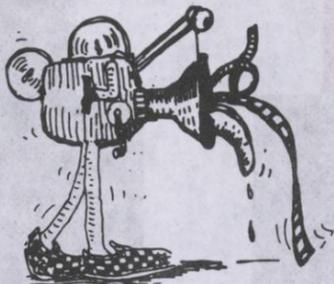
### LA LUTTE AUX LYCÉE ET C.E.S. DE MIRANDE

Dans nos colonnes de *Espoir-C.N.T.* n° 969 et 972 nous relations la lutte des professeurs et des parents d'élèves des lycées, collèges et C.E.S. de Mirande. Ce mouvement avait pour but l'obtention d'un poste de professeur d'Anglais.

Cette lutte s'est soldée par l'entière satisfaction des revendications : un poste à plein temps a été créé, la professeur auxiliaire est nommée à Auch et celle de Mirande l'est dans cette sous-préfecture du Gers.

Syndicat de l'Éducation  
C.N.T.-A.I.T.  
Gers-Pyrénées





# LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE

de Rainer Werner Fassbinder

Les années 1950 dans une ville de province de l'Allemagne de l'Ouest : l'époque du miracle économique. La reconstruction bat son plein, les promoteurs sont rois, la course au profit bouscule ce qui restait des vieux principes et édifie une société nouvelle, totalement sans scrupules. Le film est d'un cynisme stupéfiant, et somme toute réjouissant. La corruption et la vulgarité mènent la danse. Fassbinder dit avoir découvert « que les années 56 à 60 furent parmi les plus immorales de l'histoire allemande » : c'est fort possible, mais cette immoralité est en réalité beaucoup plus généralisée dans notre monde, et son film réalise, à une échelle réduite, un tableau global de la société capitaliste. Il le fait avec un entrain incroyable : tout le monde est pourri, on est entre soi, on n'a rien à se cacher, c'en est presque reposant. Le jeu délibéré sur les couleurs, « telles qu'on en voit seulement dans les films d'horreur », souligne ce cynisme.

Il y a bien les dinosaures, survivants d'une époque révolue. D'abord la mère de Lola, avec ses qualités de parfaite ménagère, son

souci du *qu'en dira-t-on*, larmoyant sur ses malheurs et ceux de sa fille, dont elle parle comme d'une « chanteuse » (classique, bien sûr), non comme d'une putain. Puis, le Von Bohn du début : fonctionnaire intègre, vieux garçon à la vie bien rangée, nostalgique de la vieille Allemagne (les provinces prussiennes), jouant paternellement avec les enfants et aimant la musique — classique bien sûr. Personnages fadasses et « attendrissants ». Conventuelle, également, l'employée de bureau, qui fait au moins rire, avec son air perpétuellement effaré, ses chapeaux ridicules, sa tête de carnaval.

Mais avec Schuckert, cela change : Schuckert, c'est le potentat local, l'entrepreneur de pointe de la petite ville, celui qui a réalisé la plus grosse fortune, celui dont la puissance ne connaît aucun obstacle. Vulgaire et sympathique, Schuckert urine, rigole, s'étale, boit, fume ses cigares, se régale à ses plaisanteries douteuses, se paie la plus belle putain de la ville : il accède, à sa manière, à une dimension épique. Sa putain, c'est Lola (Barbara Sukowa), « le plus

beau cul de la Défense européenne » selon Schuckert, qui ne se prive pas d'y envoyer une grande claque : totalement inculte, totalement vulgaire, mais animée d'une ambition froide qu'elle réalisera : entrer dans le clan des capitalistes. Lola a un autre ami, Esslin, qui est aussi le collaborateur de Von Bohn ; c'est le personnage le plus troublant de toute l'histoire : pacifiste, il organise des manifestations antimilitaristes (déjà !), il cite Bakounine ; mais il écrit tout aussi bien « le fascisme vaincra » ; et quand son directeur tourne mal, il retourne sa veste et passe au service de Schuckert. Faut-il voir dans cet idéologue opportuniste l'expression d'un pessimisme radical ? Fassbinder veut-il dire que la société capitaliste est si pourrie qu'elle ne peut produire que de sinistres fantoches semblables à cet Esslin ? La vision du film est d'une cohérence sans faille : c'est ce qu'on lui demande sur le plan artistique. Pour le reste, ce n'est pas du côté de Fassbinder qu'on ira chercher la loyauté, le désintéressement et la solidité des choix politiques.

Quand le fonctionnaire responsa-

ble du service de l'équipement, Von Bohn, l'homme intègre, arrive dans la petite ville, un vent de panique souffle sur les promoteurs, Schuckert en tête. Mais Von Bohn ne joue nullement les incorruptibles ; il accorde même à Schuckert, qui ne demandait rien, trois étages de plus à ses immeubles, ce qui est d'un profit considérable pour l'entrepreneur. Ce n'est pas aussi simpliste. Von Bohn devient soudain « incorruptible », c'est-à-dire qu'il s'oppose rigoureusement aux entreprises de Schuckert, quand il a découvert que Lola, qu'il aime, et croyait une pure jeune fille, est une putain, et la putain de Schuckert. En même temps, Von Bohn devient comme fou en dehors de son travail, il participe à des manifestations d'extrême-gauche. Mais tout s'arrange miraculeusement lorsque Schuckert comprend ce qui se passe et « offre » à Von Bohn une nuit avec Lola. Von Bohn, toujours amoureux, « craque », Lola arrive enfin à ses fins et épouse Von Bohn qui, compréhensif et désormais parfaitement intégré à ce monde amoral, permet à son épouse, le jour même de ses noces, d'aller rejoindre Schuckert, qui lui fait d'ailleurs un somptueux cadeau : un bordel ! Lola a su parfaitement mener sa barque ; elle est la grande gagnante. Tous les personnages masculins, Von Bohn avec son grand amour bien malmené, et même Schuckert avec toute sa truculence, tous s'effacent devant cette Lola énigmatique et dure, dont Fassbinder fait une véritable allégorie : la PROSTITUTION comme mécanisme essentiel de la société capitaliste (à prendre évidemment au sens figuré comme au sens propre).

Coline

## COMMUNIQUÉS :

**RÉSISTER** — revue de débat syndical  
D. de P. Jeanne SIMONET  
App. 154, 2 rue Vaillant-Couturier  
93130 NOISY-LE-SEC

Un Comité de lutte des Objecteurs (C.L.O.) s'est formé à Périgueux. Il invite tous les Antimilitaristes et sympathisants de Dordogne à ses permanences qui se tiennent tous les samedis de 15 h à 18 h au 10, bd Stalingrad, à Périgueux.

## C.E.S. BREST.

Le cercle d'études sociales brestois nous communique sa nouvelle adresse. Pour le joindre, écrivez-lui à la :

B.P. 729, Brest Pilier Rouge  
29277 BREST Cedex

## A NOS ABONNÉS

(pages françaises unique-ment)

Lorsque vous réglez votre abonnement directement auprès de l'administration espagnole (4, rue Belfort), nous vous serions reconnaissants de le signaler à l'administration des pages françaises (3, rue Merly) afin d'éviter tout retard ou décalage dans l'envoi de votre hebdomadaire préféré.

# LES MOTS ET LES CHOSES

## V. — Le mot Anarchie et ses dérivés

Le mot « république », le mot « démocrate », le mot « libertaire » et le mot « socialisme » ont été examinés tour à tour dans leurs aventures sémantiques et leurs emplois fort changeants. Voici à présent quelques réflexions sur les mots « anarchie », « anarchisme » et « anarchiste » (1).

De tous les mots que nous passons ici en revue, le mot « anarchie » est le plus infortuné. Étymologiquement, il signifie « absence d'autorité », et il n'est apparu qu'en 1791. Il a pris tout de suite un sens péjoratif, celui de « désordre », de « désorganisation », de « gabegie ».

C'est naturellement un abus de mot, qui laisserait croire que le désordre vient fatalement du manque d'autorité, et que, tout au contraire, l'ordre régit là où l'autorité est présente. Tout dépend, en fait, de ce qu'on appelle l'ordre, et aussi de ce qu'on nomme l'autorité. La plupart des gens, quand ils parlent de celle-ci, entendent l'autorité de l'État. Or, il a existé des sociétés non étatiques où l'ordre n'était ni plus ni moins précaire que celui dont les États se prévalent. Ce fut le cas des Celtes avant la conquête romaine, des Indiens d'Amérique du Nord, des autochtones australiens. Leurs organisations sociales ignoraient l'État. Ce n'était pas pour autant des sociétés anarchistes, car l'individu s'y pliait à un droit coutumier tacite parfois despotique et sanguinaire, à l'application duquel veillaient des initiés, des « sages », des patriarches. L'autorité d'un consensus, d'un contrat social oralement transmis et réputé d'origine divine, maintenait un ordre immuable, si l'on peut donner ce nom à l'état de guerre quasi perpétuel qui opposait peuplades et tribus.

On met l'accent sur les désordres qui se produisent quand l'autorité fait défaut. Pourquoi n'insiste-t-on pas sur ceux que l'autorité provoque ? Il nous semble qu'un grand désordre a régné en Europe de 1805 à 1815, que de terribles désordres ont eu lieu en 1870, puis de 1914 à 1918, puis de 1939 à 1945. En peut-on accuser l'absence d'autorité ? Non, ces suprêmes désordres, incomparablement plus vastes et plus dévastateurs que ceux qu'a pu causer l'anarchie, ont été le fait des États, des autorités, de gens à qui une autorité était confiée. Le désordre est certes une chose pénible, qui peut se produire sans doute en

l'absence d'autorité, mais qui se produit à peu près certainement au moindre excès de l'autorité.

Les dérivés du mot « anarchie » ont subi le contrecoup de la malédiction qui l'a frappé. Les mots « anarchisme », et « anarchiste » ont, en conséquence, subi le même anathème. L'anarchisme est pourtant une doctrine cohérente, tant dans sa construction sociétariale que dans sa philosophie individualiste. Mais c'est surtout le mot « anarchiste » qui a souffert d'une déformation sémantique. Il est très généralement employé au sens de « fauteur de désordre », de « terroriste », de « lanceur de bombes ».

Sans doute y a-t-il une part de vérité dans ces définitions accusatrices. Les anarchistes ont fréquemment été à l'origine de grèves dures et sévères ; ce fut le cas pour certaines de celles qui éclatèrent en 1936, et qui furent « récupérées » par les communistes et par la C.G.T. Or une grève est un désordre, à coup sûr. Mais, souvent, il se produit en réaction contre un désordre beaucoup plus grand, constitué par l'écart insupportable entre les conditions de vie des diverses classes de la société. Quand la distribution des richesses et la hiérarchie des salaires ne sont elles-mêmes qu'un immense et scandaleux désordre fallacieusement ordonné, la grève apparaît, en comparaison, comme un bien petit désordre, déterminé d'ailleurs par le grand. L'accusation de « terrorisme » est justifiée aussi parfois : il est arrivé que des anarchistes se livrent à l'activisme de la terreur ; ce fut le cas surtout dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. Là-dessus, quelques mots sont nécessaires.

\*  
\* \*

Toutes les idéologies, quelles qu'elles soient, religieuses ou politiques, secrètent plusieurs sortes de partisans, plus ou moins portés à l'action brutale, ou au contraire la répudiant. Le christianisme, par exemple, a eu ses croisés guerriers

et ses ermites méditatifs, ses frères mendiants et ses moines-soldats. Il est des musulmans fanatiques de la guerre sainte, d'autres qui se contentent de la prière. Ce sont pourtant là des religions dogmatiques. L'anarchisme, qui est tout le contraire d'un monolithisme, et qui se fonde à la fois sur la raison et sur la tolérance, ne pouvait qu'enfanter une grande diversité d'attitudes ; aussi ne faut-il pas s'étonner de voir voisiner dans ses rangs des terroristes et des non-violents (la non-violence n'équivalant nullement à une passivité). Il n'est pas question de proposer en exemple ceux des anarchistes qui usèrent du terrorisme ; mais il serait partial de les désavouer sans nuances ; s'ils ne firent pas vaciller le vieux monde sur ses bases, ils donnèrent un coup de semonce à une époque où le prolétariat était plongé dans la misère et le désespoir. Leur révolte prend aujourd'hui la valeur d'un fait historique, qui, sans requérir d'apologie, est considéré de façon plus compréhensive qu'autrefois : on ne juge pas toujours le passé du même oeil que le présent.

Le terrorisme n'a tenu qu'une très petite place dans l'activité des anarchistes ; en outre, des mouvements politiques de toutes sortes ont, beaucoup plus que le leur, employé des méthodes de terreur. En Russie, avant la révolution, il y eut des terroristes dans tous les camps opposés au tsarisme, y compris chez les bolchevistes. Gavrilovitch et son camarade Gabrilovitch, qui assassinèrent l'archiduc François-Ferdinand et sa femme le 28 juin 1914 à Sarajevo, et déclenchèrent ainsi la monstrueuse hécatombe de la Première Guerre Mondiale, n'étaient pas des anarchistes, mais des patriotes serbes ; Raoul Villain, qui tua Jaurès un mois plus tard, était un maurassien, tout le contraire d'un anarchiste. Et il est fort à présumer que ce ne sont pas des anarchistes qui ont dynamité la statue de Jaurès à Carmaux. Dans l'histoire du terrorisme, on peut dire que l'anarchisme tient une place assez

modérée. De nos jours, les grands attentats terroristes qui jalonnent le conflit devenu permanent entre les Israéliens et les Palestiniens sont le fait de nationalistes des deux bords. On omet d'ailleurs volontiers, quand on fait le procès du terrorisme, de citer à la barre le terrorisme étatique, qui est constant ; n'oublions pas que les grandes puissances se flattent d'assurer la paix du monde par l'équilibre de la terreur qu'inspire l'armement nucléaire dont elles se sont dotées.

Il découle de cela que confondre l'anarchiste avec un lanceur de bombes est parfaitement dérisoire. Si l'on faisait le compte, on serait forcé de constater que les anarchistes ont lancé un bien petit nombre de bombes, comparé à celui des projectiles déversés par les aviateurs d'une foule de nations au cours du dernier conflit. Des villes comme Coventry et Rotterdam furent rasées ; un bombardement de Hambourg tua cent mille personnes en une seule nuit ; les bombes incendiaires brûlèrent Dresde, les bombes explosives pulvérisèrent Saint-Lô. Ce ne sont pas des anarchistes qui ont lancé toutes ces bombes, et non seulement ce n'est pas eux, mais, tout au long des guerres inexpiables fomentées par la grande truanerie internationale, la plupart d'entre eux se sont efforcés de ne pas y participer, la plupart sont innocents des millions de crimes perpétrés, ce qui ne les a pas empêchés d'en être souvent victimes, notamment quand leur abstention volontaire était qualifiée de trahison. Rappelons enfin que ce ne sont pas ces prétendus « lanceurs de bombes » qui ont inventé, fabriqué et lancé sur les villes japonaises la bombe atomique ; ils n'y sont strictement pour rien.

\*  
\* \*

Helas ! on ne peut pas grand-chose contre le glissement de sens d'un mot. Le mot « falot », qui jadis voulait dire « plaisant », signifie aujourd'hui « terne » ; le billion, qui fut l'équivalent du milliard, vaut mille

milliards depuis 1948 ; un bihebdomadaire, qui du temps de Littré paraissait une fois toutes les deux semaines, paraît de nos jours deux fois par semaine. L'usage est souverain ; il s'exprime par la *vox populi* ; et il a donné aux mots « anarchie » et « anarchiste » une signification dont les meilleures intentions n'ont pu triompher.

Gaston Leval, à cause de cela, ne l'utilisait pas ; ce courageux lutteur, réfractaire, insoumis, volontaire d'Espagne, qui ne mettait pas son drapeau dans sa poche, évitait pourtant le mot « anarchiste » ; il lui préférait le mot « libertaire » ; moins frappé de double sens. Au contraire, Charles-Auguste Bontemps a entrepris de relever le mot « anarchiste » et de lui rendre, ou plutôt de lui maintenir, son sens noble ; dans ses écrits, il se réfère à la philosophie anarchiste, il trace une règle de vie qu'il qualifie lui-même d'« anarchiste », et dont il était en personne un exemple presque érémitique et tout à fait désintéressé ; et à la tribune, même devant des auditoires conformistes et bourgeois, il s'est toujours présenté comme anarchiste.

Ajoutons, pour qu'on ne nous reproche pas de l'avoir omis, qu'il existe dans la faune humaine, si diverse, et si fertile en phénomènes, une variété qui se dénomme elle-même « anarchiste de droite ». Elle est composée surtout de critiqueurs atrabilaires, misanthropes, au sourire rare, faisant grise mine à tout, et portés, non sans talent ni parfois sans panache, au pamphlet dilettantiste, passésiste et blasé. Le dramaturge Jean Anouilh est la plus haute figure de cette catégorie d'« anarchistes », auxquels les véritables anarchistes ne reconnaissent généralement aucun caractère représentatif. Les « anarchistes de droite », estiment ceux-ci, déparent plutôt leur image de marque, mais j'en ai connu des spécimens pittoresques qui, retranchés du lot, manqueraient fâcheusement à l'échantillonnage.

(A suivre)

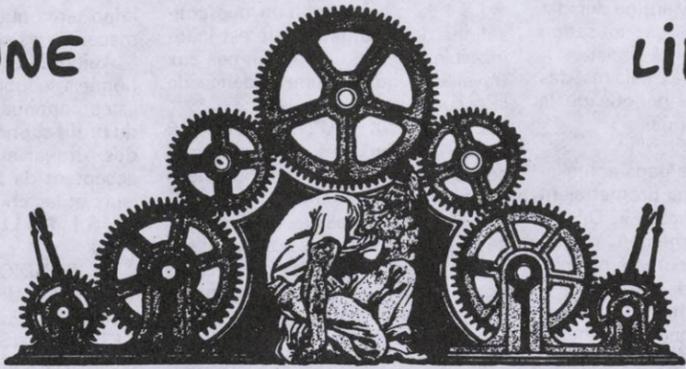
P.-V. BERTHIER

(1) Voir *Espoir*-C.N.T. depuis le n° 968.

# DÉBAT POUR UN AUTRE SYNDICALISME

TRIBUNE

LIBRE



## QUI SONT LES « GROUPES DE SALARIÉS POUR L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE » ?

D'AMIENS EN 1906 A AMBOISE EN 1964

Les congressistes G.S.E.D., réunis à Amboise, convaincus de l'incompatibilité du capitalisme et du progrès, ainsi que du respect de la personne humaine — dont il use et abuse — fidèles à la CHARTE D'AMIENS, après études des possibilités ouvrières de notre temps, REPRENENT à leur compte cette charte et la présentent, après l'avoir revue et accordée aux changements économiques et sociaux intervenus depuis, comme la charte du syndicalisme moderne à laquelle ils donnent le nom de CHARTE D'AMBOISE.

### CHARTE

Ce 12 avril 1964, le Congrès, s'adressant aux salariés de France et de tous les pays capitalistes, déclare : le syndicalisme doit grouper sans distinction de races ni de confessions d'aucune sorte les travailleurs conscients de la LUTTE A MENER POUR LA DISPARITION DU CAPITALISME.

Il renouvelle contre les tuteurs intéressés des syndicats et les syndicalistes mal informés de la puissance et du devenir syndicaux, que si l'ACTION REVENDICATIVE ET QUOTIDIENNE DU SYNDICALISME SAURAIT ÊTRE L'ESSENTIEL DE SON ŒUVRE QUI EST ET DEMEURE L'ABOLITION DU SALARIAT.

L'action revendicative a d'ailleurs, aujourd'hui, l'impérieux devoir de lier ses besoins au progrès. Elle doit résolument chercher l'accroissement réel du bien-être des salariés.

Des luttes nouvelles usant de moyens nouveaux (dont la grève de la perception dans les services publics offre un exemple), peuvent leur permettre d'arracher leur part des accroissements continus de la production.

Plus... l'insécurité grandissante de l'emploi classe désormais le « salaire garanti » comme revendication première du salariat. L'abondance existant malgré les luttes du capital contre elle. L'ANCIEN DROIT AU TRAVAIL, que la machine pèrime, s'efface désormais devant LE DROIT A LA VIE.

Dans la lutte pour la fin du capitalisme, le Congrès affirme indispensable, plus que l'unité d'action revendicative : l'UNITÉ TOTALE des salariés.

Il la dit réalisable autour des vérités économiques consécutives à l'apparition du caractère distinctif des temps modernes « L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION TANDIS QUE DIMINUE LE LABEUR HUMAIN POUR LA FAIRE ».

Vérités dont la plus saisissante est l'usine sans ouvriers.

La CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SALARIÉS (à faire), la C.G.S. sera le signe de cette unité.

Dès lors, la vieille GRÈVE GÉNÉRALE, repensée à la lumière de l'abondance et à la vue de la gérance, de plus en plus marquée, du capitalisme par une partie du salariat, deviendra même mal appelée : LA GRÈVE GÉNÉRALE PRODUCTRICE ET DISTRIBUTIVE dont la mise en train est, à elle seule, la presque totalité de la victoire finale.

En prévision du succès qu'elle assure, le Congrès PRÉCISE que l'instauration d'une Economie de

« besoins » dont l'ECONOMIE DISTRIBUTIVE, avec le SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL, le REVENU SOCIAL et l'ÉGALITE ECONOMIQUE est le type, n'implique aucunement l'ALIÉNATION DES INDIVIDUS AU SYNDICALISME.

Les problèmes matériels résolus, la fin de la jungle et la renaissance du respect humain permettent en effet d'espérer l'établissement d'un ordre culturel et moral de la société dans la plus grande justice et la plus grande liberté. La démocratie ne peut plus, dans ces conditions, ne pas être la base sur laquelle les hommes nouveaux fonderont le règlement de toutes leurs affaires communes.

Ainsi, l'ère des autocraties sera close par la plus normale, la plus rapide et la moins violente de toutes les révolutions : celle qui consacrerait désormais LA GRANDE RELÈVE DES HOMMES PAR LA SCIENCE et leur accession aux biens matériels, culturels et moraux dont elle peut enfin les pourvoir généreusement.

En ce qui concerne les organisations autres que les syndicats de salariés, c'est-à-dire : les partis, associations et confessions diverses, le Congrès leur reconnaît le droit et le devoir même de poursuivre librement la transformation économique et sociale, mais leur conteste et radicalement leur ôte celui de prétendre à la tutelle du syndicalisme et surtout à sa domination.

Il conclut : à chacun son rôle ! Le syndicalisme a compris le sien. Il libèrera les salariés et le monde du capitalisme.

G.S.E.D.

11, rue Saint-Vincent-de-Paul.  
13004 MARSEILLE

## Lutte anti-nucléaire.

### ACTION GOLFECH

Afin de protester contre les décisions en matière d'énergie nucléaire du gouvernement et des élus socialistes qui

— n'ont pas hésité à faire le contraire de ce qu'ils avaient promis,

— se sont abstenus de tout réel débat,

— n'ont fait aucun effort d'information objective mais ont continué leur propagande mensongère,

— ont bafoué la plus élémentaire démocratie ;

Nous invitons toutes associations et collectifs anti-nucléaires

à organiser la collecte des cartes d'électeurs, et de les faire parvenir à la coordination Golfech qui centralise avant de les envoyer à l'Élysée.

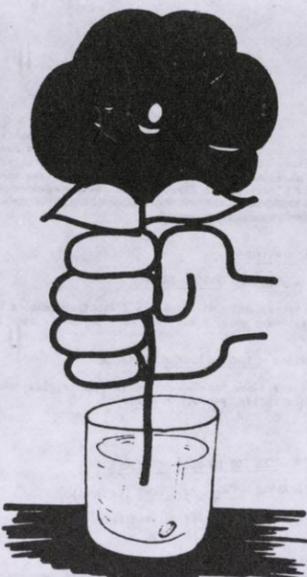
C.A.N.G.

33, bd Victor-Guilhem  
82400 VALENCE-D'AGEN

Vous pouvez également envisager d'envoyer parallèlement une lettre explicative à vos élus et au président de la république et faire passer un communiqué dans la presse.

Actif Aujourd'hui...

C.A.N.G.



Journal imprimé sur les presses de :  
l'Imprimerie BÉGUÉ S.A.

77, chemin de Lespinasse - 31140 Toulouse-AUCAMVILLE

## INTERNATIONAL

### SINGAPOUR jusqu'où ira-t-on ?

On se dit parfois que la limite de la collaboration de classe a été atteinte une bonne fois pour toutes, mais à chaque fois on trouve plus « jaune » que précédemment ; et tel est le cas à Singapour où le N.T.U.C. (National Trade Union Congress), principal syndicat de cet État, vient de restructurer afin de mieux servir les intérêts du patronat et du gouvernement.

Dans tous les syndicats sont mis en place des « conseils consultatifs » nommés par le secrétaire général du N.T.U.C. et composés de personnalités extérieures au syndicat, dont des représentants du gouvernement et du patronat. Ainsi, dans les chantiers navals, le PDG de la société fait partie du « conseil » du syndicat ! Ces nouveaux « conseils » sont désormais les maîtres véritables du N.T.U.C. et contrôleront désormais les « comités exécutifs » élus, qui étaient auparavant les centres de décision dans les syndicats : non seulement un tiers de leurs membres devront être choisis dans les

« conseils consultatifs », mais de plus ces derniers auront le droit de suspendre les « comités exécutifs » pour « actes préjudiciables au syndicat » et prendre la direction de celui-ci pendant 6 mois. Mieux encore, les revendications et les actions lancées par les syndicats devront être approuvées par le secrétaire général du N.T.U.C. !

Cependant, le gouvernement ne perd pas son temps : la révision de la législation du travail va permettre le travail de nuit pour les femmes, augmenter le nombre maximum d'heures supplémentaires, élargir la notion de grève sauvage et alourdir les peines prévues pour les instigateurs et les participants à de telles grèves. Le comble ? Depuis les élections du 23 octobre de cette année, le président de la république, celui qui contrôle et défend le gouvernement, cet homme est Devan Nair, l'homme qui présidait jusqu'alors... le N.T.U.C. et l'organisation régionale asienne de la C.I.S.L.

### Inde. F.M.I. CONTRE SYNDICATS

L'Inde malade de son déficit commercial, qui a atteint cette année le niveau record de 3 900 000 000 \$, et d'un endettement croissant, a obtenu le 23 novembre un important prêt du Fonds Monétaire International. Mais rien n'est gratuit et, comme chacun sait, le F.M.I. a toujours assorti ses prêts de conditions politiques et sociales précises. Ainsi, sous prétexte d'une multiplication des grèves et des conflits sociaux, le gouvernement a formulé le 27 juillet dernier, un projet de loi anti-grève ; celui-ci fortement inspiré par le F.M.I., et voté par le Parlement le 16 septembre, interdit les grèves dans les secteurs « vitaux » de l'économie (transports, fonction publique, énergie, santé...) qui

sont comme par hasard les plus organisés et les plus combattifs.

C'est pour faire face à cette menace sur les droits syndicaux que les principales organisations du pays ont, le 23 novembre, organisé une grande manifestation de masse à New Delhi, qui a rassemblé 200 000 personnes. On peut cependant se demander si les dirigeants syndicaux ont vraiment tout fait pour contrecarrer cette loi, alors que cette première action intervient quatre mois après l'annonce de son projet et qu'il est prévu une grève générale... de 24 heures... le 19 janvier ! Auraient-ils oublié la célèbre maxime qui dit que la liberté s'use quand on ne s'en sert pas ?

AVRIL

### Solidarité Internationale GRÈVE DE LA FAIM D'ANARCHO-SYNDICALISTES GRECS

Nous publions ci-dessous la lettre que nous avons reçue de nos compagnons grecs emprisonnés. Pour plus de précisions, voir *Espoir-C.N.T.* n° 890-903-916.

N.D.L.R.

Chers camarades,

Nous vous envoyons cette nouvelle lettre pour vous informer des mobilisations qui se font actuellement autour de notre grève de la faim.

Premièrement nous devons vous informer de notre situation au 28<sup>e</sup> jour de notre grève de la faim qui a commencé le 30 octobre 1981. Notre santé se détériore de plus en plus. Mais nous sommes optimistes au sujet de notre victoire car les premiers pas de la mobilisation ont été franchis.

Des milliers de tracts ont été distribués et des milliers d'affiches demandant notre libération ont ouvert les murs d'Athènes. Le ministre de la justice S. Alexandri est venu nous rendre visite deux fois depuis le début de notre grève et il a annoncé à la presse qu'il réfléchissait à notre problème. Dans tous les quotidiens

d'Athènes il y a des articles sur notre grève de la faim. Le 18 novembre fut organisée une manifestation : des centaines de manifestants marchèrent sur le ministère de la justice puis de là allèrent au Parlement.

Le slogan le plus entendu fut : « Liberté pour Kyritsis, Skandalis, Miras ». Un autre slogan était « Liberté pour les révolutionnaires emprisonnés ». Des milliers de tracts furent distribués ensuite.

Actuellement, une nouvelle manifestation a été prévue pour le 28 novembre. Les manifestants marcheront jusqu'à la prison Koridallos où nous sommes emprisonnés et en grève.

Un concert de soutien est aussi prévu.

S'il vous plaît informez-nous sur les démarches que vous avez faites pour nous appuyer.

Philip Kyritsis

Pour tout contact adressez-vous à :  
Sophia Kyritsis  
Elispondou 44  
Byron 513  
ATHENS  
GREECE

# SOLIDARITÉ

## DES MILITANTS DU SAT SANCTIONNÉS POUR ACTIVITÉS SYNDICALES

CAMARADES,

A ce jour 16 militants du S.A.T. sont sanctionnés par l'administration pour avoir distribué des tracts à Lyon Montrochet centre de tri P.T.T., nous demandons, à tous, individus, associations, organisations syndicales et politiques de protester en envoyant à Monsieur le Ministre de la fonction publique 34 rue de Babylone 75007 Paris, des motions, des télégrammes ou des lettres de protestation.

Depuis novembre 81, des militants du Syndicat Autogestionnaire des Travailleurs des centres de tri P.T.T. du Rhône sont sanctionnés pour distribution de tracts à Lyon Montrochet C.T.

Depuis 3 ans que les militants du S.A.T. s'expriment et distri-

buent leurs tracts, c'est la première fois que des sanctions sont prises à leur encontre.

Il est intolérable à l'heure où l'on parle de l'élargissement des droits syndicaux que de tels faits se produisent.

Nous protestons contre cette atteinte inadmissible à la liberté d'expression et demandons la levée immédiate de ces sanctions et la liberté d'expression pour toutes les organisations syndicales dans la fonction publique.

**SYNDICAT  
AUTOGESTIONNAIRE DES  
TRAVAILLEURS DES  
CENTRES DE TRI P.T.T.  
DU RHÔNE**  
34, RUE BANCEL  
69007 LYON

## L'Administration dans le changement :

## VERS L'AUTOGESTION l'exemple de l'E.N.

Six mois après les victoires électorales de mai-juin 1981, passée l'effervescence de l'événement, tout le monde semble encore attendre passivement du nouveau pouvoir les solutions miracles.

L'État définit les grandes options; les responsables des administrations — les mêmes qu'avant, sauf quelques-uns dont la mise à l'écart est généralement méritée — les mettent en œuvre avec plus ou moins de bonne volonté.

Que sont devenues les forces créatrices et novatrices qui, depuis 1968 notamment, ont bataillé pour des changements significatifs et dont l'action a tout de même davantage compté dans la victoire politique que celle des artisans de la 25<sup>e</sup> heure ?

Nous en appelons aux auto-gestionnaires conséquents de notre secteur d'activité pour préparer les voies d'une transformation de fond au cœur de l'administration d'État.

A l'initiative d'École et Société, mouvement qui milite pour le changement dans le système éducatif, principalement par son ouverture aux réalités et aux acteurs de la vie sociale,

une journée d'étude sur le thème indiqué ci-dessus s'est tenue

le SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1981 de 9 H 30 à 18 H 30 à SÈVRES (Hauts-de-Seine)

6, Grande-Rue (annexe de l'E.N.S. de Saint-Cloud)

ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

16, rue Laplace  
94110 ARCUEIL

## Le S.L.T. et la Sécurité Sociale.

### NON A LA BAISSSE DE 1 % DE NOTRE SALAIRE

Le gouvernement vient de décider d'augmenter de 1 % la cotisation des salariés à la sécurité sociale.

Ceci va amputer les salaires des travailleurs dans une période où le pouvoir d'achat diminue.

**ET POURTANT !**

Avant le 10 mai les gens actuellement au pouvoir nous promettaient de faire payer « les riches ». Depuis le 10 mai, le Gouvernement ne fait pas payer les riches comme promis, mais il paie les riches. Notamment en supprimant les charges sociales aux patrons qui embauchent même s'il n'y a aucune garantie sur le caractère durable de cette embauche; en bloquant les augmentations de salaires à 10 % par an maximum; en annonçant des indemnités très avantageuses pour les actionnaires des entreprises nationalisées.

Pendant ce temps-là, les travailleurs paient lourdement la note :

- augmentation importante des prix (1,2 % en octobre malgré le sois-disant « blocage »);
- blocage des salaires (bien réel et réalisé);
- augmentation du nombre de chômeurs (plus de deux millions);
- augmentation du travail intérimaire et à temps partiel.

**NON AU 1 %.**

Le 1 % d'augmentation des cotisations de sécurité sociale est inadmissible. Ce n'est en aucun cas aux travailleurs qu'incombe le déficit de la sécurité sociale.

**C'EST AUX CAPITALISTES DE PAYER,** à ceux des trusts pharmaceutiques qui font des bénéfices importants sur la santé.

C'est aux capitalistes de payer car ce sont eux qui dans les usines et sur les chantiers imposent des conditions de travail qui détruisent la santé des travailleurs.

D'autre part, le Gouvernement vient de décider de faire payer les chômeurs. Ceci est une atteinte de plus au pouvoir d'achat. Le Ministre qui a annoncé cette nouvelle a le culot de se faire appeler « ministre de la solidarité ».

En faisant payer les chômeurs et en augmentant de 1 % les cotisations salariales le Gouvernement ne fait qu'augmenter les inégalités entre les riches et les pauvres.

**EN 1980, TOUS LES SYNDICATS AVAIENT PROTESTÉ** et organisé des actions contre l'augmentation des cotisations ouvrières à la sécurité sociale.

Tous étaié d'accord pour dénoncer les patrons qui ne paient pas leurs cotisations et les bénéfices

importants que font les trusts pharmaceutiques sur la santé.

Aujourd'hui les syndicats traditionnels « oublient » que les capitalistes continuent d'exister et à faire du profit sur notre dos et sur la santé des travailleurs. Ces syndicats acceptent de faire payer les travailleurs et les chômeurs.

**LE S.L.T., LUI, NE CHANGERA PAS :**

**LE SYNDICAT DE LUTTE DES TRAVAILLEURS D'USINOR DUNKERQUE SE BATTRA CONTRE CETTE BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS.**

Le S.L.T. appelle tous les travailleurs à engager des actions contre cette augmentation de 1 % des cotisations ouvrières à la sécurité sociale.

C'est dans ce sens que le 18 novembre 1981, le S.L.T. d'Usinor Dunkerque a occupé les bureaux de la sécurité sociale à Dunkerque.

**NON A L'AUGMENTATION DES COTISATIONS OUVRIÈRES !!! LES CAPITALISTES, LES TRUSTS PHARMACEUTIQUES DOIVENT PAYER !!!**

Le Syndicat de Lutte  
d'Usinor Dunkerque

## Cinétistement Votre

Nous rappelons à tous ceux qui nous envoient des communiqués que :

- Les délais de fabrication du journal sont tels que les annonces doivent nous parvenir 10 jours avant la date de la réunion, manifestation ou autre que vous désirez annoncer ;
- Que nous ne signalons la parution de livres, brochures, journaux ou autres qu'à condition qu'un exemplaire puisse être en notre possession.

**Le numéro 3 de « La Castagne » (mensuel syndicaliste libertaire toulousain) est paru. Édité par l'Union Locale C.N.T. de Toulouse, il est disponible contre 3,50 F auprès de nos militants ou dans nos locaux (Bourse du Travail, 3, rue Merly). Pas de vente par correspondance.**

**Pour une présence anarcho-syndicaliste en Auvergne**

Les personnes intéressées par la création d'une union locale C.N.T. à Clermont-Ferrand peuvent nous contacter à l'adresse suivante :

C.N.T.  
c/o G.A.E.L.  
8, rue de l'Ange  
63000 Clermont-Ferrand

\* **GEAUNE (40)**

C.N.T.  
c/o Émancipation  
Boîte Postale 5  
40320 GEAUNE

\* **MONTPELLIER (34)**

C.N.T.  
232, chemin des-Aiguillères  
34980 MONTFERRIER/LEZ

\* **NOGENT-LE-ROTROU (28)**

M.S.  
Boîte Postale 17  
72150 LE GRAND LUCÉ

\* **PARIS (75)**

C.N.T.

33, rue des Vignoles  
75020 PARIS

\* **PÉRIGUEUX (24)**

C.N.T.

10, boulevard Stalingrad  
24000 PÉRIGUEUX

\* **TOULOUSE (31)**

C.N.T.

Bourse du Travail  
3, rue Merly  
31000 TOULOUSE

Pour une initiative anarcho-syndicaliste à Troyes et sa région, écrire à :

C.N.T. c/o G.E.L.  
17, rue Henri-Barbusse  
10100 Romilly

## Nouvelle du Front

# D'APRÈS L'ENNEMI, L'ACTION DIRECTE GAGNE DU TERRAIN

L'U.I.M.M., syndicat des maîtres de forges, le plus important du C.N.P.F., a l'obligeance de nous communiquer la lettre ci-contre envoyée à tous ses adhérents. Ainsi sommes-nous dispensés cette semaine d'une rubrique action syndicale, les petits mignons l'ayant faite pour nous. Dom-

mage que dans cette liste, que nous voulons croire exhaustive, l'U.I.M.M. n'ait pas eu l'amabilité de nous signaler l'action des militants C.N.T., car même si nous n'y sommes pour rien, nous revendiquons tout.

Encore... encore... Patron.  
Geronimo

## UIMM

Union des Industries Métallurgiques et Minières de la construction mécanique, électrique et métallique et des industries qui s'y rattachent

66, AVENUE DE WAGRAM  
75054 PARIS CEDEX 17  
Tél. : 786.01.15 - Télégrammes : UIMM Paris  
Télex : 200476 UIMM PARIS

Paris, le 13 novembre 1981.

Monsieur le Président,

Nous constatons depuis le 1er septembre et tout particulièrement depuis le mois d'octobre une recrudescence des conflits assortis d'actes de violence et d'abus divers. Vous voudrez bien trouver ci-dessous un résumé de ces abus, dont nous avons eu connaissance dans nos industries. Les occupations d'entreprises étant exclues.

### I - SEQUESTRACTIONS

2-4 septembre - LARDET-BARCOCK

Séquestration du directeur de l'établissement de 17 heures à 22 heures le 2 septembre puis, à nouveau, le 4 septembre dans la journée.

6 octobre - SOUDURE LANGUEPIN (Saumur)

A l'issue d'une réunion du Comité d'Entreprise, séquestration du directeur et de deux cadres, pendant une heure.

### II - VIOLENCES SUR LA VOIE PUBLIQUE

7 octobre - CAREL ex FOUCHÉ (Le Mans)

200 des 800 salariés ont manifesté en ville et bloqué le trafic ferroviaire.

### III - DELITS DE VIOLATION DE DOMICILE (privés ou publics)

Voies de fait, détérioration de matériel

15-25 septembre - LARDET BARCOCK (Voagea)

Irruptions journalières des grévistes dans les bureaux administratifs et les ateliers, le tout accompagné de jets de pierres, boules pointues, menaces aux non grévistes, pneus brûlés dans l'établissement même, interdictions tout travail, barricades devant les bureaux, pendules de pointage brisées à coups de marteau, vol des cartons de pointage...

15-27 octobre - CHAMBRE SYNDICALE DES ARDENNES

Occupation par surprise de cette chambre syndicale, pourtant bien protégée, par une trentaine de salariés de diverses entreprises, manipulés par la C.G.T. et le P.C. Le personnel de la chambre syndicale a pu sortir en fin de journée mais, pour pouvoir s'échapper, le Secrétaire Général Adjoint a dû, lui, sauter par une fenêtre. Les envahisseurs ont utilisé le standard téléphonique à leurs fins mais n'ont commis aucune dégradation aux locaux. En dépit de nombreuses démarches diligentes tant par les permanents de la chambre syndicale que par les industriels de la région, les pouvoirs publics n'ont, à aucun moment, voulu intervenir.

### IV - ABUS "CHRONIQUES" DU DROIT DE GREVE

21 octobre - ACTIERES DE LESQUIN (Lille, Nord)

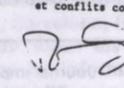
La maîtrise et les cadres qui assuraient la coulé depuis le début de la semaine ont été empêchés ce matin de poursuivre leur action par les fondeurs en grève.

6 novembre - THOMSON-BRANDT (Angers)

Débrayages sporadiques et délégations de 100 à 150 salariés qui envahissent les bureaux du chef du personnel et du directeur pour "discuter" de leurs revendications.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Directeur adjoint du Service  
Réglementation du travail  
et conflits collectifs,



A. SAMIN